

Les étapes du schéma analytique

1. Établissement de la liste des activités et, éventuellement, des objets de coût finaux : prestations, biens, etc.
2. Définition du périmètre des ressources (charges incorporables).
3. Affectation des charges sur les activités par le biais d'inducteurs de ressources.
4. (Étape éventuelle) Déversement des coûts des activités supports sur les activités opérationnelles, par le biais d'inducteurs d'activité (voir fiche n° 8 pour plus de détails).
5. (Étape éventuelle) Ventilation des coûts des activités opérationnelles sur les objets de coût finaux (biens, prestations, etc.), par le biais d'inducteurs d'activité.

LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR LES EPSC

► Les avantages

- Une vision transversale de l'établissement permettant l'identification d'activités critiques, créatrices de valeur et palliant le cloisonnement des services.
- La prise en compte du coût complet des activités support, simples résultats intermédiaires de calcul dans la méthode des sections homogènes (centres d'analyse auxiliaires).
- La possibilité de connaître le coût de revient complet des activités industrielles et commerciales.
- Une méthode compréhensible par tous, favorisant l'implication des acteurs, aussi bien administratifs qu'enseignants chercheurs.
- Des modalités de calcul simplifiées, notamment du fait de l'absence de prestations réciproques.
- Des résultats lisibles et traçables.

► Les inconvénients

- La difficile définition d'une nomenclature d'activité pour des établissements ayant un fonctionnement en centres de responsabilité.
- L'identification d'inducteurs d'activité pertinents et quantifiables dans un contexte d'activités complexes.
- La difficulté d'inscrire la méthode de comptabilité analytique dans une démarche de gestion par processus (ABM³), notamment en l'absence de personnes responsables des processus.
- La nécessaire valorisation du temps de travail passé par les agents sur les activités en l'absence d'outils de suivi des temps.

L'EXEMPLE APPLIQUÉ

Les CREPS, Centres Régionaux d'Éducation Populaire et de Sport ont mis en place une comptabilité analytique par activités à partir de 2000/2001. Cet exemple n'illustre pas de manière exhaustive l'ensemble du schéma analytique. Il décrit, par quelques exemples, les étapes 4 et 6 explicitées ci-dessus⁴.

3. *Activity Based Management*. Sur ce sujet, voir le dossier *MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE/GUIDE MÉTHODOLOGIQUE*, point 4.5, « L'Explication des coûts ».

4. Pour l'étape 3, voir la fiche n°9 « La Notion d'activité ».